

**Rapport du Président**

Séance Publique du  
vendredi 16 novembre 2012

**Service instructeur**  
Direction des finances

1<sup>ère</sup> **Commission** - N° CG-2012-5-1-1

**Service consulté**

**LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2013**

Résumé : Le rapport relatif aux Orientations Budgétaires vous est soumis en vue du débat prévu par les dispositions de l'article L.3312-1 du CGCT. Il consiste pour notre Département à déterminer sa stratégie financière pour les années 2013 à 2015 et, dans ce cadre, à envisager les perspectives des travaux nécessaires à l'équilibre financier du Budget Primitif 2013 compte tenu :

- d'une baisse des dotations de l'Etat,
- d'une progression aléatoire des recettes fiscales (CVAE, DMTO),
- d'une augmentation des dépenses d'aide sociale,
- d'un différentiel toujours croissant entre les charges transférées et les compensations reçues de l'Etat (dans le domaine Social notamment),
- d'une épargne nette contrainte.

A ce stade de nos réflexions, menées dans le cadre des Commissions thématiques, les masses budgétaires avoisineraient les 679,3 M€ en recettes.

Dans la perspective du budget primitif 2013, la stratégie financière doit s'accompagner d'une réflexion sur l'évolution et la consolidation de nos politiques.

D'ores et déjà, il vous est proposé :

- de veiller rigoureusement à ce que les inscriptions budgétaires concernent des crédits absolument nécessaires à la réalisation de nos opérations en tenant compte de leur degré d'avancement, et au respect de nos engagements contractuels,
- de phaser nos investissements de manière à stabiliser notre encours de dette et à préserver notre épargne brute, gage de notre capacité à investir dans les territoires.

# SOMMAIRE

## Orientations budgétaires 2013

<b>I. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE .....</b>	<b>p. 6</b>
a) Contexte international .....	p. 6
b) Contexte national .....	p. 7
c) Contexte local et régional .....	p. 8
<b>II. DES RECETTES INCERTAINES COMPTE TENU DU CONTEXTE ECONOMIQUE DEGRADE .....</b>	<b>p. 10</b>
En section de Fonctionnement .....	p. 10
✓ Le produit de la fiscalité indirecte .....	p. 10
✓ Le produit de la fiscalité directe (TFPB) .....	p. 10
✓ Les dotations de l'Etat .....	p. 10
En section d'Investissement .....	p. 10
<b>III. DES DEPENSES MAITRISEES .....</b>	<b>p. 11</b>
Les dépenses de fonctionnement .....	p. 11
Les dépenses d'investissement opérationnelles .....	p. 11
<b>IV. LA STRATEGIE DE DETTE .....</b>	<b>p. 12</b>
<b>V. LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2013/2015 .....</b>	<b>p. 13</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>p. 14</b>

Chaque année, le Conseil Général est appelé à débattre des orientations budgétaires pour le prochain exercice. Il aura à connaître des éléments financiers qui préfigurent ce que pourrait être le Budget Primitif 2013 qui, lui, sera probablement présenté au cours du mois de décembre.

Cette prévision s'avère particulièrement délicate compte tenu des perspectives de croissance économique très fragiles et des conditions de financement des collectivités locales en pleine mutation.

Les premiers éléments dont nous disposons, notamment de l'Association des Départements de France (ADF), sont pour le moins préoccupants puisque notre collectivité devrait non seulement se retrouver en situation de contributeur au Fonds de péréquation de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), mais également faire face à une diminution des dotations de l'Etat, en particulier de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Ces informations interviennent en outre au moment où les droits de mutations ont perdu leur dynamique des années 2010 et 2011 et où le Conseil Général du Haut-Rhin devra tenir compte d'une augmentation sensible de ses dépenses d'aides sociales et d'un différentiel toujours grandissant entre les charges transférées dans ce domaine et les compensations reçues de l'Etat.

#### **Une baisse des dotations de l'Etat :**

A compter de 2012, l'enveloppe des dépenses d'Etat hors dette et pensions, dans laquelle sont incluses les dotations aux collectivités, passe du « 0 valeur », tel que le prévoyait la loi de programmation 2011-2014, à une baisse d'un milliard d'euros (Plan de rigueur Fillon décidé en fin d'année 2011), dont 20% étaient à la charge des collectivités en 2012.

La programmation des finances publiques transmise par le Gouvernement fin avril à Bruxelles repose sur une baisse de ces crédits de 1 milliard d'euros par an de 2013 à 2016. Les collectivités apporteront donc leur concours à la résorption du déficit d'ici 2017.

En outre, le projet de loi concernant la fameuse « règle d'or » prévue dans le cadre du Traité européen sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance (TSCG), qui a pour but de faire descendre le déficit budgétaire de l'Etat en dessous de 0,5% du produit intérieur brut, prévoit que les lois de programmation des finances publiques, qui fixent un objectif et une trajectoire pour une période de trois ans, imposeront notamment un plafond aux dotations versées aux collectivités.

#### **Une progression aléatoire de la fiscalité :**

La prospective fiscale et financière lors de la préparation budgétaire tient compte des contraintes pesant sur nos ressources, notamment l'évolution limitée des impôts économiques, liée à la faiblesse de la croissance.

La cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE), que nous percevons en 2013 porte principalement sur les versements en 2012 de l'imposition due par les entreprises au titre des résultats de l'année 2011.

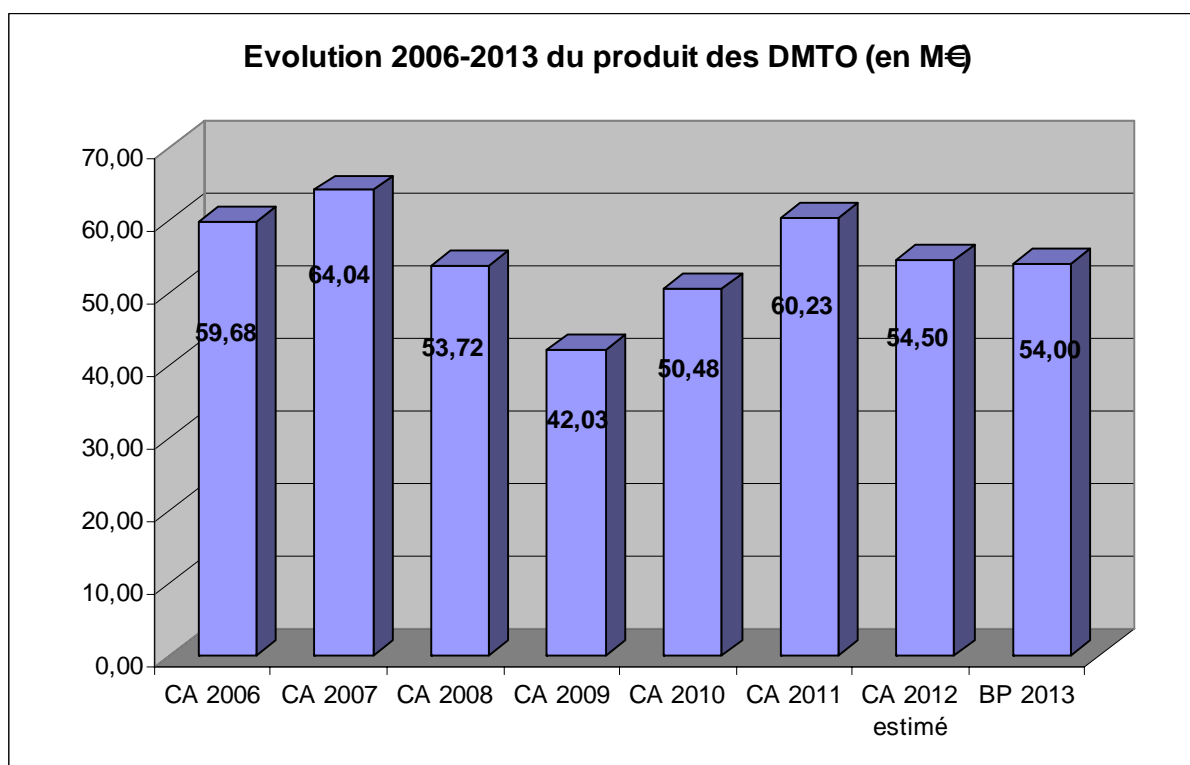
Nos prévisions, basées sur l'évolution de la valeur ajoutée des branches d'activités composant le tissu économique local, laissent augurer une progression d'environ 2 % du produit de CVAE.

Cependant, cette dynamique du produit a dû être corrigée du montant prévisionnel du prélèvement au fonds de péréquation de CVAE mis en place au 1er janvier 2013. Notre participation pourrait s'élever, en fonction des discussions parlementaires, à plus de 2 M € car les critères retenus par ce fonds sont basés essentiellement sur l'évolution du produit de CVAE d'une année sur l'autre, plutôt que de s'attaquer à la péréquation du stock.

Au final, nous vous proposons de retenir le montant de 78 M€ pour la CVAE en 2013.

De même, en matière de fiscalité indirecte, l'évolution des DMTO ces dernières années a connu d'importantes variations, passant d'un produit de 64 M€ en 2007 à 42 M€ en 2009, pour atteindre 60,2 M€ au CA 2011.

A ce stade de la construction budgétaire, nous avons encaissé 40,9 M€ au titre des DMTO (part additionnelle comprise). Avec une moyenne mensuelle de 4,5 M€, notre produit devrait se situer autour de 54,5 M€ au CA 2012 estimé, soit + 2,5 M€ par rapport à l'inscription du BP (52 M€).



En ce qui concerne l'avenir de ces droits, le scénario proposé anticipe le maintien du produit, tel que prévu au CA 2012 estimé, en retenant à ce stade des prévisions une recette estimée à 54 M€.

#### **Une augmentation récurrente des dépenses d'aide sociale :**

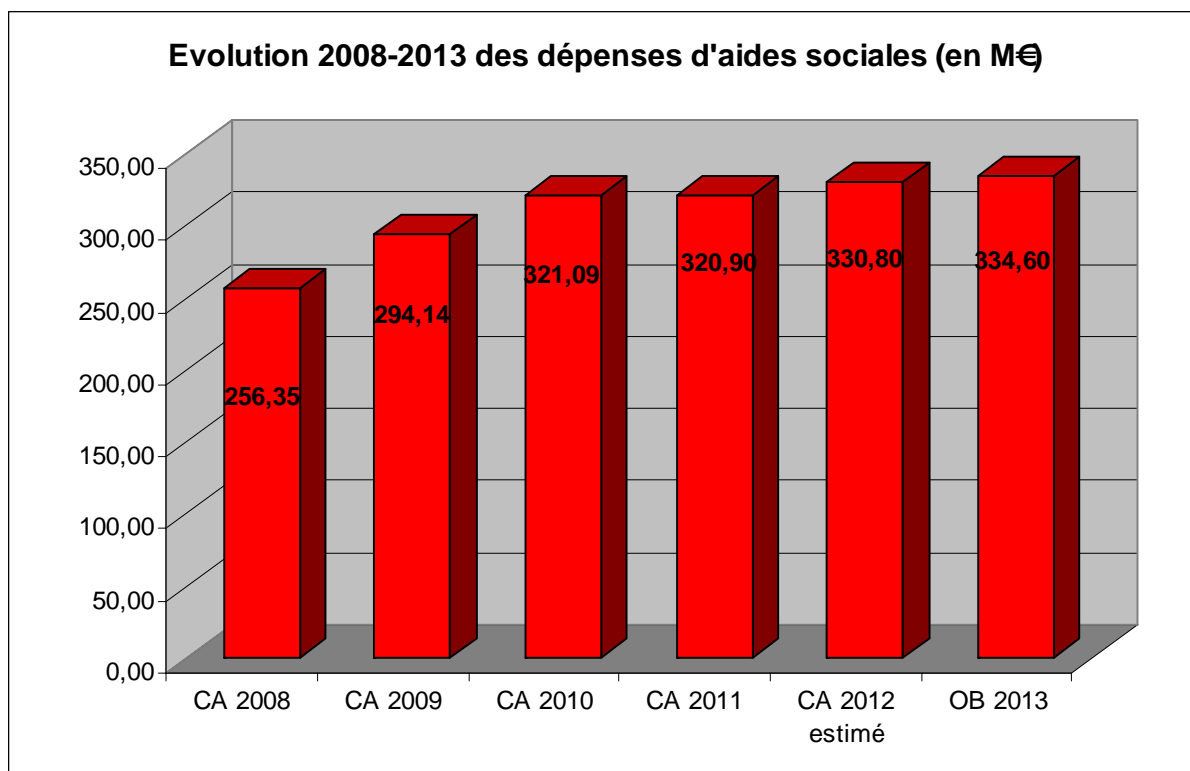
En 2012, les dépenses d'aide sociale affichent à nouveau une hausse puisque ces dépenses, en fonctionnement, évoluent sensiblement de 9,86 M€ (+3,07 %) du CA 2011 au CA prévisionnel 2012, soit un montant global de 330,8 M€.

Dans le secteur de l'insertion, du 30 juin 2011 au 30 avril 2012, le nombre de foyers d'allocataires a augmenté de 3,77 %, soit 585 foyers bénéficiaires du RSA socle et mixte.

Dans le cadre de la protection de l'enfance, nous constatons une stabilisation du nombre d'enfants placés au sein des établissements depuis le début de l'année, soit 960 enfants placés en moyenne.

La politique en faveur des personnes handicapées enregistre encore une progression importante liée tant à la poursuite de l'augmentation des bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) qu'à l'impact de l'effort financier consenti par le Département du Haut-Rhin en terme de création de places pour adultes handicapés, soit 2,6 M€ en 2012.

Le montant prévisionnel des dépenses d'aide sociale pour 2013 s'élève à 334,6 M€, soit une augmentation de 5,2 M€ par rapport au BP 2012 (+1,58 %).

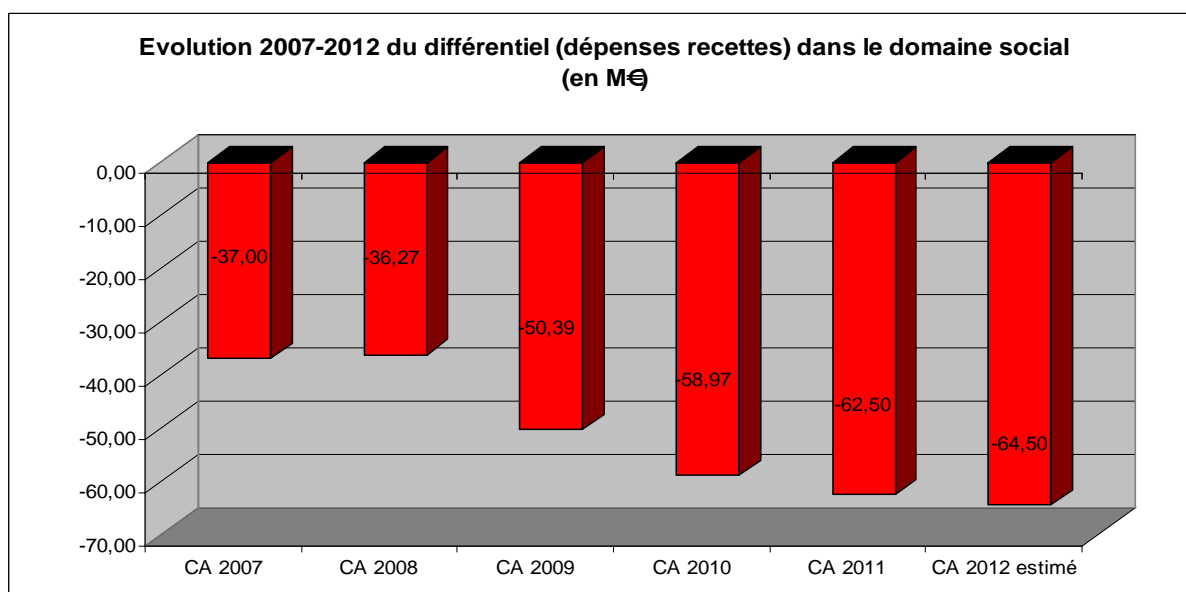


**Le différentiel entre les charges transférées et les compensations reçues de l'Etat dans le domaine social :**

Depuis 2002, l'Etat a transféré aux Départements les dépenses qu'ils supportaient dans le domaine de l'insertion, des personnes âgées et des personnes handicapées. Or l'augmentation des charges dans chacun de ces domaines a sensiblement évolué depuis ces transferts de compétence, soit en raison du contexte économique dégradé qui influe sur les dépenses consacrées à l'insertion, soit eu égard au vieillissement de la population ou, encore, pour répondre à de nouvelles obligations dans le domaine du handicap.

En l'occurrence, les trois principales prestations (APA, PCH, et rSa) ont enregistré depuis 2007 une progression de 55,5 % (88,01M€ en 2007 contre 136,9 M€ au CA 2012 estimé) alors que le montant des compensations versées par l'Etat, FMDI inclus, n'a progressé que de 51,15 % passant de 51,01 M€ à 72,4 M€ au CA 2012 estimé (hors recette exceptionnelle de 4,7 M€ correspondant à la réévaluation de la compensation définitive des charges du rSa).

Le différentiel entre ces charges et les recettes versées par l'Etat représente une dépense nette imputée sur le budget du Département, soit près de 64,5 M€ au CA 2012 estimé.



En 2013, le différentiel devrait être comparable à celui du CA 2012 estimé, soit environ 65 M€.

Malgré l'accumulation de ces éléments défavorables, le Conseil Général du Haut-Rhin a choisi de poursuivre son action en direction des Haut-Rhinois et Haut-Rhinoises pour une sauvegarde du tissu économique local et un développement harmonieux des territoires.

### **Une épargne nette contrainte :**

La baisse des recettes de fonctionnement due à la non reconduction de 16,2 M€ de produits non pérennes (4,7 M€ de rattrapage RSA correspondant aux exercices 2009, 2010 et 2011, 11,5 M€ du fonds de soutien) a un effet négatif sur le niveau de notre épargne nette. A ce stade de la construction budgétaire, celle-ci est estimée à 25,7 M€ sans influencer sur la pression fiscale. Au BP 2012, l'épargne nette s'élevait à 23,0 M€ (39,2 M€ en intégrant les recettes exceptionnelles), augmentation du taux de TFPB incluse.

## **I. LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE**

### **a) Le contexte international**

La croissance de l'économie occidentale reste modérée depuis l'été dernier. Elle est freinée par plusieurs chocs défavorables : la hausse du prix des matières premières, le durcissement des politiques budgétaires en Europe, mais aussi aux Etats-Unis et, enfin, les tensions sur les dettes souveraines dans la zone euro.

Début 2012, l'effet de ces facteurs diffère nettement selon les économies : alors que l'activité croît à nouveau vivement au Japon, grâce au soutien public lié à la reconstruction, le Royaume-Uni est en récession et la zone euro en est proche. Les pays émergents et les Etats-Unis se situent dans une situation intermédiaire : leurs économies sont en croissance, mais à un rythme inférieur à celui d'avant crise.

Au sein de la zone euro, les divergences sont également importantes : alors que l'Allemagne a crû nettement au premier trimestre grâce au redressement de la consommation des ménages et à ses exportations, l'Espagne et l'Italie sont entrées en récession. La France se situe, quant à elle, dans la moyenne de la zone euro : son activité stagne avec une croissance nulle depuis trois trimestres successifs.

## **b) Le contexte national**

**Après une hausse du PIB de + 1,7 % en 2011, la croissance affiche, pour le troisième trimestre consécutif, une stagnation au deuxième trimestre 2012 (- 0,0 %).**

Au deuxième trimestre 2012, les dépenses de consommation des ménages se replient (-0,2 %) et leurs investissements restent atones (0,0 %) après un léger repli au trimestre précédent (-0,4 %). La hausse de l'investissement des administrations publiques (+0,9 % après -0,1 %) traduit le retour à une activité normale dans les travaux publics, grevée au premier trimestre par des conditions climatiques difficiles. Au total, la demande intérieure contribue faiblement à l'évolution du PIB au deuxième trimestre (+ 0,1 %).

Bien que la production totale de biens et services reste stable, la production de biens manufacturés recule de nouveau (-0,1 %), notamment celle de matériels de transport (- 3,3 %).

Nos exportations restent peu dynamiques (+ 0,2 %) tandis que les importations accélèrent nettement (+1,8 %). En conséquence, l'évolution du solde commercial contribue négativement à la croissance (-0,5 %).

Les variations des stocks des entreprises, plus particulièrement des produits de cokéfaction et raffinage, contribuent positivement (+0,3 %) à l'évolution de l'activité.

**Concernant l'emploi, il est en baisse au deuxième trimestre 2012 dans les secteurs marchands.** Sur un an, 39 500 postes ont été détruits dans les secteurs marchands. C'est l'industrie (-0,7 % sur un an, soit 21 700 postes) et la construction (-0,8 % sur un an, 11 600 postes) qui se replient le plus.

Les effectifs dans l'intérim décroissent également fortement (-54 800 postes, soit -9,1 % sur un an).

Les créations d'emplois dans le tertiaire, hors intérim, sont deux fois moins nombreuses au deuxième trimestre qu'au premier. Au total, l'emploi tertiaire recule de -0,1 % sur un an.

En moyenne, sur le deuxième trimestre 2012, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (qui exclut des chiffres officiels les personnes ayant travaillé ne serait-ce qu'une heure au cours du mois) s'établit à 10,2 % de la population active en France.

Pour la France métropolitaine, avec 2,8 millions de personnes au chômage (critère BIT) – 3 M selon critères nationaux), le taux de chômage s'élève à 9,7 %. En hausse de 0,1 point par rapport au premier trimestre 2012 et, après une progression de 0,2 point par rapport au quatrième trimestre 2011, il se situe à son niveau de 1999.

Les jeunes de 15 à 24 ans restent la population la plus touchée avec 22,7 % de chômage (+ 0,8 point sur un an).

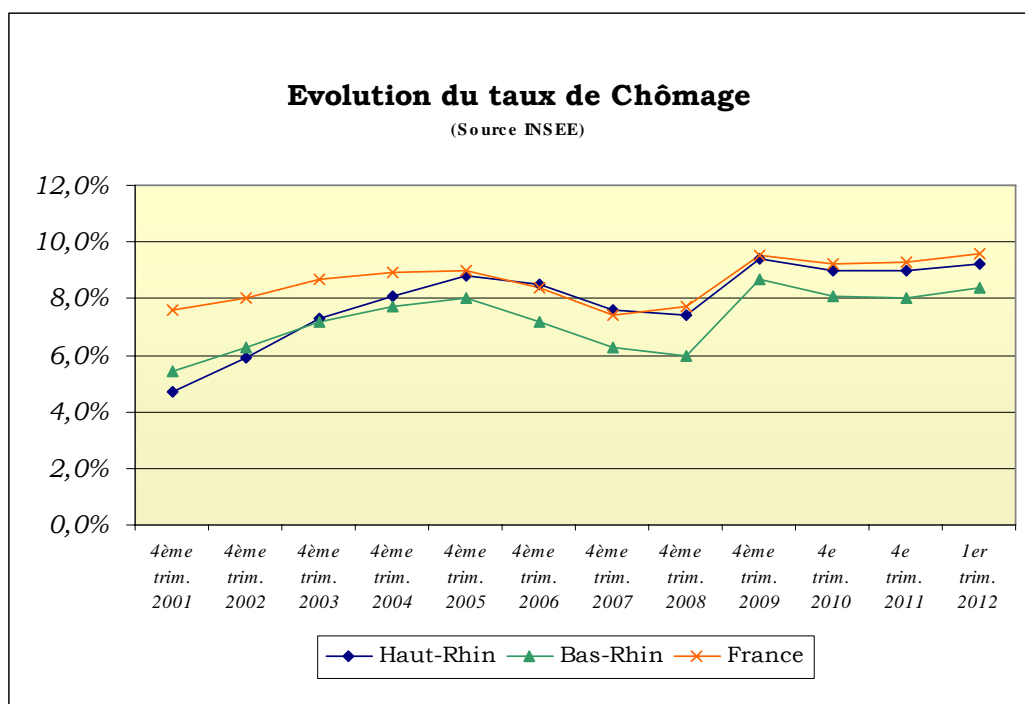
Par ailleurs, selon une étude de l'Insee rendue publique en septembre 2012, **la pauvreté en France continue de progresser.** Le niveau de vie médian en 2010 (19 270 euros annuels) a diminué de 0,5% par rapport à 2009 et 8,6 millions de personnes vivaient cette année en dessous du seuil de pauvreté monétaire (60 % du niveau de vie médian, soit 964 euros par mois) soit 14,1 % de l'ensemble de la population, en hausse de 0,6 point.

L'enquête de l'Insee établit ainsi que le taux de pauvreté reste le plus élevé chez les chômeurs (36,4%). Toutefois, contrairement à 2009, le chômage contribue peu à l'évolution globale de la pauvreté. Les plus fortes contributions à cette hausse de la pauvreté sont en fait celles des inactifs : les retraités (+ 11 % de l'accroissement du nombre des personnes pauvres), les adultes inactifs autres que les étudiants (+16 % de cette hausse), puis les enfants, car ce sont surtout les moins de 18 ans, qui représentent le plus fort taux de hausse (+ 63 %). Leurs taux de pauvreté atteignent les 19,6 %, soit quasiment 1 sur 5.

### c) Le contexte local et régional

**S'agissant de la situation de l'emploi**, au premier trimestre 2012, le taux de chômage est toujours en hausse (+ 0,3 point) et concerne 8,7 % de la population active alsacienne. Bien que l'augmentation soit plus forte dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin, réduisant l'écart entre les deux départements, le taux de chômage haut-rhinois reste sensiblement plus élevé (9,2 % contre 8,4 % dans le Bas-Rhin).

Le chômage des jeunes progresse davantage en Alsace (+2,6 %) qu'en France métropolitaine (+ 0,6 %), alors que la situation s'inverse pour les demandeurs d'emploi au chômage depuis plus d'un an. Toutefois, le chômage de longue durée reste encore à un niveau extrêmement élevé (36,6 %).



On observe sur ce graphique la situation relativement préoccupante dans le Haut-Rhin industriel en ce qui concerne le chômage. En effet, après des années d'écart considérable avec la moyenne française, on constate que les deux taux sont de plus en plus proches. En même temps, bien que suivant la tendance générale, le Bas-Rhin, plus hétérogène où le tertiaire est dominant, arrive à maintenir un écart de 1,2 % avec la moyenne nationale.

Au premier trimestre 2012, l'emploi du secteur marchand se maintient à peine en Alsace. Il se contracte dans le Bas-Rhin et se stabilise dans le Haut-Rhin après le recul observé au trimestre précédent.



Les effectifs diminuent dans la construction et l'industrie où ils avaient pourtant légèrement augmenté tout au long de l'année 2011 (la baisse est plus nette dans le Haut-Rhin) et se maintiennent dans le commerce. A l'inverse, l'emploi reprend dans l'intérim après trois trimestres de repli, mais la hausse de 1,6 % ne compense pas les pertes enregistrées par le passé.

**Concernant les créations d'entreprises en Alsace**, elles sont en recul de 2,6 % au deuxième trimestre 2012 par rapport à la même période de 2011 (+ 0,6 % au niveau national). Ceci s'explique en grande partie par la baisse du nombre de créations d'auto-entreprises.

Parallèlement, sur l'année 2011, 1 080 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire en Alsace, soit 13,4 % de moins qu'au cours de 2010 (-1,3 % au plan national). A noter que le nombre de défaillances se retrouve au niveau des années précédant la crise. La situation s'améliore plus vite dans le Haut-Rhin, où le nombre de dépôts de bilans diminue de 23 %, que dans le Bas-Rhin (- 6 % par rapport à l'année 2010). Les défaillances reculent significativement dans la communication, le commerce et l'industrie, tandis qu'elles augmentent dans les activités d'assurance et immobilières.

L'activité dans le bâtiment est encore soutenue au 1<sup>er</sup> trimestre 2012. Elle bénéficie de la poursuite des travaux sur les nombreux chantiers engagés fin 2011, avant le réaménagement du dispositif Scellier. Mais le nombre de logements commencés au cours du trimestre est en net repli, réduit de plus de moitié par rapport au trimestre précédent et d'un quart par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2011. La Communauté Urbaine de Strasbourg concentre, depuis 2011, plus du tiers de la construction régionale. Le dynamisme de la métropole régionale contraste avec l'atonie dans le reste du département. Dans la construction de locaux non résidentiels, la tendance est à la baisse, tant pour les mises en chantier que pour les autorisations. Au vu de ces indicateurs, la situation est jugée incertaine par les professionnels.

### **Nos voisins :**

*En Allemagne*, la croissance de 3 % en 2011 (après les 3,7 % en 2010), lui permet de dépasser le niveau d'avant crise de 2008. La croissance économique bénéficie toujours d'un commerce extérieur dynamique et de la consommation intérieure portée notamment par les ventes de véhicules. La poursuite de la croissance est encore plus nette au Bade-Württemberg avec une hausse du PIB de 4,4 % supérieure à celle des quinze autres Länder.

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2012, le taux de chômage en Bade-Württemberg s'établit à 4 % de la population active, en baisse de 0,4 point sur un an.

Le plus intéressant à relever reste le fait que les jeunes, contrairement à la France, sont relativement bien épargnés. Leur taux de chômage, qui a baissé de 5,1% sur un an, est même inférieur au taux global et cela de manière constante.

*En ce qui concerne la Suisse*, son PIB augmente de 1,9 % en 2011 (après 3 % en 2010).

Au mois d'août 2012, le taux de chômage en Suisse s'est stabilisé à 2,8 %, soit au même niveau qu'en 2011. Concernant Bâle-Ville, ce taux est de 3,4 % et il chute même à 2,6 % à Bâle-Campagne.

Ce qui est remarquable, là encore, c'est la situation des jeunes qui sont relativement bien épargnés même si leur taux de chômage dépasse la moyenne nationale (3,5 %), tout comme les plus de 50 ans (2,3 %).

Le nombre total de frontaliers français et allemands travaillant dans les cantons suisses limitrophes progresse en 2011 (+ 3,9 %), toutefois la part des allemands évolue deux fois plus vite (+ 4,9 %) que la part des français (+ 2,9 %), illustrant bien la déperdition, notamment parmi les jeunes alsaciens, de la maîtrise de la langue allemande. A ce sujet, une étude de l'INSEE pointe le vieillissement des travailleurs frontaliers : en 1999, 44 % des frontaliers avaient plus de 40 ans, en 2008, ils étaient près de 62 %.

## II. DES RECETTES INCERTAINES COMPTE TENU DU CONTEXTE ECONOMIQUE DEGRADE

Sur la base des estimations de croissance du Gouvernement pour 2013 (+0,8%) et de sa volonté de faire participer les collectivités territoriales à la réduction du déficit public, les perspectives budgétaires des recettes pour 2013 s'inscrivent dans une relative croissance.

**En section de Fonctionnement**, les recettes du Conseil Général diminuent globalement en 2013 de 8,6 M€, soit -1,33 %. Cela s'explique notamment par le versement sur l'exercice 2012 d'une subvention exceptionnelle de l'Etat de 11,5 M€ et d'une autre recette non pérenne au niveau de la Direction de la Solidarité (+ 4,7 M€), à savoir une nouvelle évaluation de la compensation définitive des charges du RSA. Sans ces recettes, la croissance du produit se serait élevée à + 7,57 M€ (1,2%).

Parmi les grands postes budgétaires, il convient de signaler :

- ✓ Le produit de la fiscalité indirecte, en baisse de 0,3 M€ compte tenu d'une prévision trop optimiste en 2012 de la taxe sur la consommation d'électricité (après un nouveau mode de calcul), à un produit de DMTO en légère augmentation et à la stagnation de la taxe d'aménagement :
  - Droits de mutation : 54,0 M€ (52 M€ en 2012)
  - Taxe sur l'énergie : 7,3 M€ (9 M€ en 2012)
  - Taxes d'aménagement : 3,490 M€ (3,490 M€ en 2012)
  
- ✓ Le produit de la taxe foncière sur les propriétés bâties, en augmentation de 2 M€ par rapport au BP 2012, soit 107 M€ qui tient compte d'une évolution forfaitaire et physique des bases.  
Pour mémoire, depuis le BP 2011, seule l'évolution du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est décidée par l'Assemblée Départementale.  
Pour 2013, une augmentation d'un point de la fiscalité aboutit à une augmentation du produit de la taxe d'environ 1 M€.
  
- ✓ Les dotations de l'Etat sont en baisse de 0,5 M€. Techniquement, l'obligation pour l'Etat de financer l'accroissement de la population ainsi que la péréquation au sein de la DGF, entraîne l'écrêtement du complément de garantie de cette même DGF.

**En section d'Investissement**, il est à noter une augmentation de 2,6 M€, le montant des recettes attendues, hors emprunt et opérations financières, s'élevant à 39,3 M€ contre 36,7 M€ au BP 2012.

Cette différence s'explique en partie par l'augmentation de la part des projets cofinancés avec le Département du Bas-Rhin et la Région Alsace, notamment la réhabilitation de la Maison de l'Alsace à Paris.

Ainsi, les recettes susceptibles d'être inscrites au BP 2013, hors crédits revolving et opérations afférentes à la ligne de trésorerie, s'élèveront, au total, à 764,389 M€ contre 760,400 M€ au BP 2012.

### **III. DES DEPENSES MAITRISEES**

Les difficultés auxquelles nous sommes confrontés ne doivent pas nous faire perdre de vue que le Département joue un rôle majeur dans l'économie locale et le développement des territoires. Ainsi, le budget 2013 sera certes un budget de rigueur mais certainement pas un budget de restriction.

Dans ce cadre, il s'avère indispensable de réviser progressivement les politiques départementales pour passer ce cap difficile, sans remettre en cause ni nos engagements, ni nos projets. Par contre, le Département ne pourra faire l'économie d'un lissage des opérations dans le temps afin de parvenir à la conciliation de deux objectifs majeurs :

- répondre aux besoins de la population haut-rhinoise,
- préserver la bonne santé financière de la collectivité.

Pariant sur les qualités de réactivité, de créativité et d'adaptabilité de tous les acteurs mobilisés autour de cet ambitieux projet, le Conseil Général pourra ainsi présenter un budget volontariste mais réaliste, parfaitement adapté à la situation nouvelle à laquelle il est désormais confronté.

Ainsi, les prévisions de dépenses pour 2013 s'élèvent 764,4 M€, soit une hausse de 0,52 % par rapport au BP 2012 (760,4 M€ hors crédits revolving et opérations afférentes à la ligne de trésorerie).

**Les dépenses de Fonctionnement** évoluent pour leur part de 3,837 M€, soit 0,67 % (574,364 M€ contre 570,527 M€ en 2012) suite à la hausse, pour l'essentiel, des dépenses dans le domaine social (+5,3 M€ par rapport au BP 2012, soit 1,6 % d'augmentation). Le reste des dépenses de fonctionnement baisse de 1,46 M€, soit -0,25 %, ce qui traduit une gestion rigoureuse des ressources humaines, de notre gestion du patrimoine et une optimisation de nos charges générales.

Ainsi, l'attention particulière portée à la réduction des crédits de fonctionnement ne s'est faite au détriment ni des projets, ni des actions du Conseil Général.

**Les dépenses d'Investissement opérationnelles** affichent une stabilisation, soit 149,3 M€ contre 149,9 au BP 2012.

Ce chiffre signifie que le Conseil Général continuera à investir dans les territoires pour soutenir l'économie, lutter contre le chômage et développer l'attractivité de notre Département.

## IV. LA STRATEGIE DE DETTE

La veille permanente des évolutions des marchés financiers vise à une optimisation du coût de la dette à la fois par un recours à l'emprunt aux meilleures conditions et par une gestion dynamique des contrats en cours.

### 1. Synthèse de l'encours de dette à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012

#### Chiffres clés et structure par répartition du risque :

La dette globale est de : 454 540 616 €

Le taux moyen s'élève à : 2,81 %

Taux Fixe : 54,15 % - Taux variable : 45,85 %

La durée résiduelle est de : 13 ans et 11 mois

La durée de vie moyenne est de : 7 ans et 4 mois

INDEX	Encours en milliers d'euros	%/Encours	Taux moyen	Classification Charte Gissler
FIXE	206 384	45,40	3,97%	1 A
FIXE A BARRIERE	39 768	8,75	4,29%	1 B
EURIBOR03M	128 595	28,30	1,69%	1 A
EONIA	34 152	7,51	0,45%	1 A
EURIBOR06M	34 125	7,50	2,93%	1 A
TAG03M	3 667	0,81	0,44%	1 A
LIVRET A	1 445	0,32	2,72%	1 A
INF FR - EU XT	6 404	1,41	1,40%	2 E

La lecture du tableau relève que l'encours de dette émerge dans des catégories à très faible risque :

- 90 % de l'encours relève de la catégorie « 1A », laquelle inclut les taux fixes et les index courants déterminés dans la zone Euro.
- 8,75 % appartient à la catégorie 1B, barrière simple, étant précisé que le niveau des barrières prévues dans nos contrats s'élève à 6 % sur l'Euribor 3 mois.

Seul un contrat de prêt, correspondant à seulement 1,41 % de l'encours, affiche une moins bonne classification ; il s'agit d'un emprunt basé sur l'écart entre l'inflation française et l'inflation européenne avec un effet multiplicateur pouvant aller jusqu'à 5.

### 2. Stratégie de gestion de dette

Développement de la structure de dette.

- A ce jour, la dette à taux fixe (45,4 % de l'encours) ne présente aucune opportunité de renégociation en raison de pénalités actuarielles importantes et de marges bancaires élevées.
- La dette à taux fixe avec barrière (8,75 % de notre encours) n'appelle pas non plus d'arbitrage particulier compte tenu des taux extrêmement bas pratiqués sur le marché interbancaire et du niveau élevé de nos barrières (6 % sur l'Euribor 3 mois).
- La dette à taux variable (44,44 % de l'encours) est profitable à la collectivité car elle permet de bénéficier du niveau historiquement bas des taux courts.
- La dette variable structurée (1,41 % de l'encours), indexée sur les écarts d'inflation a été profitable jusqu'à ce jour, cependant, même si le capital restant dû s'élève à peine à 6 M€ pour ce contrat, le risque inhérent à sa structure justifie que des

négociations soient engagées en 2013 pour obtenir une sécurisation, au moins partielle, de ce produit.

Compte tenu des taux actuels de refinancement de la BCE, de l'inflation maîtrisée, et du niveau très élevé des marges bancaires, la stratégie du Département pourrait consister à ne pas surpondérer les taux fixes dans l'encours de dette. Ce positionnement sur le taux variable contribuerait d'une part à réduire les frais financiers et d'autre part à se réserver des possibilités de réaménagements à moindre coût dans le cas où les conditions financières venaient à s'améliorer. Par ailleurs, nous suggérons que le renforcement éventuel des taux fixes dans l'encours se traduise non par la souscription d'emprunts nouveaux, mais par la renégociation de contrats existants à taux variable dont les marges bancaires sont bien inférieures à celles pratiquées aujourd'hui (d'où des cotations à taux fixe plus compétitives). Ces positions n'ont évidemment rien de définitif, elles pourront, et devront même, être révisées en cas d'évolution notable des marchés ou en fonction des opportunités proposées.

### **3. Le recours à l'emprunt 2012**

Bien que les marchés financiers affichent des taux variables très bas, l'accès aux financements reste toujours dégradé avec une raréfaction des offres, des volumes limités et des marges bancaires comprises entre 2,70 % et 3,20 %. Ces marges font ressortir les cotations à taux fixe entre 4,70 et 5 % sur 15 ans.

Dans le contexte de resserrement des crédits, un premier appel d'offres lancé le 21 janvier 2012 a abouti à un potentiel d'emprunt disponible de 29,7 M€, dont 10 M€ obtenus auprès de la SAAR Landes Bank ( SAARLB - déjà encaissé), 10 M€ auprès du Crédit mutuel et 5 M€ auprès du Groupe Caisse d'Epargne. Un reliquat de 4,7 M€ reste également à tirer auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre du prêt de 11,7 M€ souscrit en 2011 pour le financement de la LGV Est. Il est précisé que la réalisation, dès le début d'année, des 10 M€ de la Landes Bank était la condition pour obtenir la marge très compétitive de 1,25 %.

Budgétairement, après la DM1, l'inscription d'emprunt s'élève à 65 M€, soit un besoin de financement 2012 s'élevant, à ce stade, à 35,3 M€. A ce jour, des contacts fructueux ont déjà été pris auprès de différents établissements, dont la CDC, des banques françaises et allemandes, garantissant ainsi au Département le financement de ses investissements jusqu'à la fin de l'année.

S'ajoutent enfin, en dépenses et en recettes d'investissement, les crédits pour les opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie pour un montant de 37 869 756 € (crédits revolving). A noter que les collectivités n'ont malheureusement plus accès à ce type de produits très utiles à la régulation de la trésorerie mais peu profitables aux établissements bancaires en raison des décaissements infra-annuels réduisant sensiblement les frais financiers.

## **V. LES PERSPECTIVES BUDGETAIRES 2013/2015**

Les perspectives budgétaires 2013/2015 du Département donnent une vision de ce que pourrait être l'évolution du budget du Département à moyen terme compte tenu de ses contraintes de financement.

Cette perspective s'appuie sur les axes de travail suivants :

- préservation d'une épargne nette significative,
- maîtrise de l'emprunt à un niveau permettant de stabiliser la charge de la dette,
- couverture des ratios légaux : épargne brute couvrant le remboursement en capital de la dette ou épargne brute couvrant la dotation aux amortissements.

Aujourd'hui, même avec une progression contenue des charges de fonctionnement de 3,8 M€ (+0,67%) et une augmentation des produits de fonctionnement de 7,57 M€ (sans tenir compte des 16,2 M€ de recettes exceptionnelles perçues sur l'exercice 2012), l'épargne nette de la collectivité se contractera sensiblement d'ici 2015.

Cette situation est liée à trois facteurs principaux :

- une hausse des dépenses d'action sociale de 5,3 M€ (+1,6%),
- une limitation de notre levier fiscal,
- une baisse des dotations d'Etat.

Dès les prochains exercices, une attention particulière devra être portée à notre niveau d'épargne brute afin que celui-ci puisse, à tout le moins, couvrir notre dotation aux amortissements.

Cette nécessité de stabiliser l'épargne nous contraint à limiter au maximum la croissance de nos dépenses de fonctionnement de 0,35 % en 2014 et en 2015. Dans cette même optique, l'emprunt contracté devra être réduit à 55 M€ en 2014 et à 50 M€ en 2015 afin de stabiliser la charge de la dette. En conséquence, cette réduction se traduira par un phasage des projets d'investissement : 150 M€ d'inscription au BP 2012, environ le même montant en 2013, puis compte tenu des chantiers en cours, 135 aux BP 2014 et 2015.

## **CONCLUSION**

Dans un contexte particulièrement difficile de crise économique et sociale, de disparition d'une grande partie de l'autonomie fiscale des Départements (environ 16 % des recettes de fonctionnement pour notre Département) et d'une baisse des dotations de l'Etat, les perspectives budgétaires pour 2013 devraient, malgré tout, au prix d'un énorme travail de rationalisation, pouvoir répondre à la nécessité de maintenir les politiques départementales au rang d'acteur majeur de l'économie de nos territoires.

Pour atteindre cet objectif, notre collectivité devra encore mieux étudier ses priorités d'investissement et poursuivre ses actions d'optimisation des dépenses courantes afin d'adapter son action politique à ses capacités financières. Nous escomptons également des mesures favorables au financement de la dépendance et, s'agissant de la péréquation, le choix de critères de répartition s'appuyant davantage sur la situation économique réelle des territoires.

En l'absence de véritable levier sur nos recettes, ce n'est qu'à ce prix que notre collectivité maintiendra, dans l'avenir, un volume conséquent d'interventions qui devrait permettre aux haut-rhinois et haut-rhinoises de surmonter la crise dans de meilleures conditions, d'accompagner les personnes les plus en difficultés sur notre territoire et d'être, à terme, l'initiateur de la reprise économique sur le terrain.

Telle sera notre feuille de route pour l'élaboration du Budget Primitif 2013.

\*\*\*\*\*

Je vous prie de bien vouloir prendre acte du présent rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2013 et vous invite à en débattre.



Charles BUTTNER